

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Adolphe Chéry, 19 mars 1847](#)

Jean-Baptiste André Godin à Adolphe Chéry, 19 mars 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Chéry, Adolphe](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Adolphe Chéry, 19 mars 1847, 1847-03-19

Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 12/08/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26350>

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (52)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[19 mars 1847](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Chéry, Adolphe](#)

Lieu de destinationLe Nouvion-en-Thiérache (Aisne)

Description

RésuméApprovisionnement de la manufacture Godin-Lemaire en coke : Chéry fils avait fait espérer à Godin que des voituriers d'Hannapes lui amèneraient du coke ; les provisions en coke de la manufacture s'épuisent et Godin voudrait éviter des frais de transport en affrétant lui-même une voiture.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Ressources naturelles](#), [Transport de marchandises](#)

Lieux cités[Hannapes \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomChéry, Adolphe

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

Activité

- Commerce
- Industrie (grande)

BiographieNégociant en bois du Nouvion-en-Thiérache (Aisne), sous le nom de Chéry fils en 1842. Actionnaire fondateur et administrateur de la Société anonyme des mines de houille d'Azincourt fondée en 1842 et établie à Aniche (Nord).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

vous pourrez faire usage de ma lettre auprès
d'eux pour leur témoigner de l'urgence de leur
réponse et de ma parfaite considération
votre tout dévoué

le nouveau

Monsieur Chery fils

19 mars

par votre dernière lettre (vous m'avez dit)
~~attendant l'arrivée de vos voitures de~~
~~pour profiter de leur retour les faire de quel~~
vous me faites espérer que vos voitures d'Hamppes
pourront me ramener de votre par retour de
vos charbonnages sur et avis j'ai du négocier de
votre acheter avec mes voitures mais pourtant
le colbe que j'ai vu sera bientôt consommé
et je crains bien que cette attente me mette dans
la position forcée de ^{un autre} espérer ce qui entraînera
des frais que moi que je n'en suis pas sûr d'
lacher de quitter. R. s. s. p. aussitôt possible.

sq. M. gn. s. s.

reviens

Monsieur Guerin

20

j'ai fait grand plaisir à Monsieur Guerin
il est en ce moment à l'étranger je n'ai donc
pu obtenir aucune réponse de lui mais il n'est
pas douteux pour moi que celle de M. Maréchal
que vous trouverez sous ce pli je crois que
elle devrait suffire pour démontrer au président
toute la mauvaise foi que mon adversaire
apporte dans ses dires.

quand je désignerai si enfin le tribunal
craint que les experts soient avisés par Digon
ne pourrait-on pas le mettre ^{à l'ordre} en demeure de
présenter des noms dont l'acceptation serait
prohibée par écrit à l'avance

quand à moi je m'assurerais toujours des experts
que je présenterai

j'ai M. M. de se de l'aveu